



HAL
open science

**M. Bellancourt-Valdher et J.-N. Corvisier (dir.), La
démographie historique antique, Arras, 1999 (Compte rendu).**

Benoît Rossignol

► **To cite this version:**

Benoît Rossignol. M. Bellancourt-Valdher et J.-N. Corvisier (dir.), La démographie historique antique, Arras, 1999 (Compte rendu).. Annales de démographie historique, 2000, 2, pp.202-205. <halshs-00232064>

HAL Id: halshs-00232064

<https://shs.hal.science/halshs-00232064v1>

Submitted on 1 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La démographie historique antique, études réunies par M. Bellancourt-Valdher et J.-N. Corvisier, Cahiers scientifiques de l'université d'Artois n° 11, Artois Presses Université, Arras, 1999, 186 p. ; 100 F. ; ISBN 2-910663-16-7.

Regroupant quinze contributions, cet ouvrage est issu du Premier Colloque international de démographie historique antique qui s'est tenu à Arras les 22 et 23 novembre 1996. Comme le souligne J.-N. Corvisier dans son introduction une telle réunion n'était pas évidente. Ne possédant pas les sources quantitatives habituellement utilisées par les démographes, l'historien de l'antiquité recourt à d'autres méthodes. De telles recherches sont restées longtemps marginales, tant au sein de l'histoire antique que de la démographie historique : sur 1139 notices de la *Bibliographie internationale de la démographie historique 1994-1995*, 29 concernaient l'antiquité... Occasion d'un bilan et ouverture sur de nombreuses perspectives, les études publiées ici témoignent pourtant d'une réelle vitalité et d'un intérêt certain. Et si elles consacrent, bien sûr, la part belle aux mondes grec et romain, il faut aussi noter une importante communication sur l'Égypte romaine et la place accordée à la Gaule protohistorique. Méthodes et approches sont aussi fort différentes tant au niveau des sources exploitées qu'à celui des problématiques choisies. Une rapide revue des différentes contributions permettra ainsi de présenter diversité et convergences.

P. Brun, en retraçant "Les nouvelles perspectives de l'étude démographique des cités grecques", offre une synthèse importante valable très largement pour les autres mondes antiques. L'auteur insiste autant sur les méthodes, sans cesser d'interroger leur validité, que sur les résultats obtenus. Il montre ainsi comment l'ouverture récente de l'horizon de recherche - essentiellement dûe à la méthode comparative et à la prospection archéologique (*surveys*) - a permis de dépasser les extrapolations ponctuelles. L'heure est aux démarches globalisantes mais aussi à "l'approximation érigée en vertu" (p. 18). Les conclusions des récents travaux témoignent de leurs apports : si le constat d'un dynamisme certain jusqu'à la haute époque hellénistique confirme l'opinion de ceux qui pensent que la cité grecque n'est pas morte à Chéronée, "le renouveau tardo-impérial [350-600 apr. J.-C.] de la mise en valeur et de la population [...] est quant à lui la grande surprise des *surveys* unanimes sur ce point" (p. 22). Une nouvelle grille d'analyse s'est dégagée.

D'autres régions et d'autres époques présentent de semblables renouveaux et approfondissements de nos connaissances. Dans "De l'archéologie de l'espace à la démographie, le cas de la Provence", F. Trément précise les méthodes et les conclusions de son important travail sur *Les Étangs de Saint-*

Blaise (Documents d'Archéologie Française 74, Paris, 1999). Il montre comment une prospection archéologique systématique débouche sur la construction d'indicateurs d'occupation qui, une fois pondérés, peuvent rendre compte de l'implantation humaine et de ses modalités sur la longue durée, dans une région donnée. La leçon majeure qui se dégage est une invitation à la rigueur et à la conduite d'autres enquêtes similaires qui seules permettront des comparaisons : ces recherches récentes font apparaître des densités plus importantes que celles des prospections passées plus extensives.

À propos d'une région voisine, **F. Verdin** ("Occupation du sol et pression démographique indigène autour de Marseille au second âge du Fer") cherche aussi à proposer des ordres de grandeurs et à cerner une évolution diachronique. Une particularité locale, la relative standardisation des habitats urbains, peut inviter à des estimations, malgré la persistance de nombreuses inconnues. L'impression générale qui se dégage n'en est pas moins nette, un essor démographique, au II^{ème} siècle avant notre ère, des populations gauloises voisines de Marseille, susceptible d'expliquer l'appel au secours de la cité phocéenne à Rome.

On sait que la démographie antique, et sa traduction - toujours variable - dans des modes d'occupation du sol, est plus que fortement liée à l'histoire politique. C'est aussi une des leçons que l'on peut tirer de l'étude de **G. Leman-Delerive** : "De l'*oppidum* à l'*urbs* : l'exemple de la Gaule Belgique". En dehors de la région de l'Aisne, qui connut un urbanisme protohistorique dynamique, monumentalisé et peut-être planifié, on ne connaît pas ailleurs de sites urbains avant César. En tenant compte de ce que l'archéologie nous révèle sur les modes d'occupation spatiale et agraire des peuples belges, nous pouvons espérer saisir les conséquences et les suites de la conquête sur la répartition des populations, mais aussi prendre conscience des biais affectant les témoignages écrits que Grecs et Romains ont laissés sur les populations protohistoriques.

Urbanisation, vie politique et militaire, confrontation des sources écrites et archéologiques forment le cœur de l'article de **J.-N. Corvisier** ("Continuité et discontinuité dans les tissus urbains grecs"), centré sur les destructions et disparitions de cité. Si chaque cas est complexe, leur mise en série est cependant fructueuse et c'est en définitive la notion même de prise d'une cité qui est interrogée. Par delà les vicissitudes de l'histoire grecque, et les affirmations des auteurs anciens, le bilan est net : "le tissu urbain ne se laisse changer que difficilement" (p. 151). Il importe alors de bien séparer le statut d'une population de sa présence : là où une agglomération peut disparaître en tant que cité, corps politique, elle peut perdurer en tant que ville. À travers l'étude précise d'un cas particulier, "Lytos, ville fantôme ?", **H. Van Effenterre** et **D. Gondicas** s'appliquent à retracer les écarts qui existent entre la définition politique et juridique d'une population et sa répartition géographique. Dans cette cité de Crète, nul centre urbain avant la période

romaine. Comme à Sparte, la monumentalisation d'un espace urbain unifié est absente de la vie civique ; la destruction de la "ville", que raconte Polybe, doit donc être reconsidérée.

L'existence de sources écrites ne suffit pas à fonder des certitudes. On sait que, pour les anciens, l'accent n'est jamais mis sur la population totale mais toujours sur des catégories privilégiées - pour les Grecs, les citoyens. Depuis les recherches de K.J. Beloch et de A.M. Gomme, la question de la population citoyenne athénienne est restée ouverte. À une même date, deux auteurs (Diodore et Plutarque) donnent deux chiffres différents - 31 000 et 21 000 - en puisant, sans doute, à la même source. **E. Ruschenbusch** ("La démographie d'Athènes au IV^{ème} siècle av. J.-C.") soutient avec fermeté l'hypothèse de 21 000 citoyens. S'il s'appuie sur la méthode comparative, à partir de statistiques modernes, en insistant notamment sur la variabilité des classes d'âges au sein d'une population, c'est pour mieux revenir aux sources épigraphiques (listes d'arbitres publics et d'éphèbes).

Le chiffre de la population de l'Égypte antique, aux périodes grecque et romaine, est aussi avancé par des auteurs anciens, en particulier Flavius Josèphe qui parle de 7,5 millions d'habitants, sans compter Alexandrie. Cette estimation est considérée comme exagérée dans les travaux récents sur la démographie égyptienne. Notamment par D. Rathbone ("Villages, Land and Population in graeco-Roman Egypt", *Proceedings of the Cambridge Philological Society*, vol. 216, n.s. 36, 1990, p. 103-42) suivi par R. S. Bagnall and B. W. Frier, dans leur ouvrage essentiel, *The Demography of Roman Egypt* (Cambridge, 1994). **E. Lo Cascio**, dans un article fondamental ("La popolazione dell'Egitto romano"), soutient de manière convaincante la véracité du témoignage de Josèphe. Seule une population rurale importante pouvait dégager le surplus total capable de soutenir une population urbaine impressionnante pour l'époque. Les estimations proposées par les chercheurs modernes sont donc trop basses, et faussent l'image globale que l'on peut et que l'on doit se faire de la société et de la démographie égyptiennes à l'époque romaine.

Néanmoins, une documentation aussi riche qu'en Égypte est fort rare. Habituellement nos sources restent centrées sur une frange précise des populations antiques : le sommet de la pyramide sociale. C'est ce qui ressort nettement de l'étude d'**A. Laronde** : "À propos de la population et des familles cyréniennes", où l'on mesure la difficulté qu'il y a à procéder à la reconstitution de familles. Le travail vaut cependant la peine d'être mené. À terme, les *stemmata* obtenus montrent un milieu aristocratique assez fermé et soucieux de sa continuité familiale. S'il ne saurait être question d'extrapoler ces résultats aux autres catégories sociales, il est indéniable que l'on a beaucoup à gagner à la constitution et à l'exploitation d'enquêtes prosopographiques rigoureuses. C'est ainsi que **W. Suder** ("Prosopographie et démographie des femmes de l'ordre sénatorial à Rome (Ier-II^{ème} siècle ap.

J.-C.”) essaie de cerner les enseignements et les limites de notre documentation, à partir de l’enquête de M.-Th. Rapsaet-Charlier. On ne sera guère étonné de constater que l’on en apprend autant, sinon plus, sur les représentations des élites que sur leur régime démographique. On est loin, alors, d’avoir travaillé en vain car les systèmes de représentations ont aussi une valeur normative et donc un effet démographique. La parenté, qu’elle soit réelle ou mythique, et son expression constituent un enjeu social essentiel, ainsi que l’illustre le travail de **M. Bellancourt-Valdher** et de **C. Didier** (“Contribution de la numismatique à l’étude des parentés à Rome au Ier siècle av. J.-C.”), montrant aussi que nulle source ne peut être a priori négligée, même si nos connaissances concernent surtout une minorité. **P. Salmon** insiste à juste titre sur cet aspect dans son examen de “La limitation des naissances dans l’Empire romain”. Il est sûr en tout cas que l’évolution des normes sexuelles est une des clés de l’histoire de cette période. On suit très volontiers l’auteur dans ce domaine ; en revanche lorsqu’il conclut que c’est la dépopulation “qui a fondé le concept de décadence”, nous nous permettrons d’être plus sceptique et de préférer les récentes mises en garde de J.-M. Carrié (J.-M. Carrié et A. Rousselle, *L’Empire romain en mutation*, Seuil, Paris, 1999, notamment p. 526).

Loin des élites, les esclaves composent une population dont la démographie est bien moins connue, et qui pourtant représente une part essentielle de l’histoire antique. L’usage de modèles théoriques peut alors nous permettre d’explicitier nos hypothèses et de tester nos spéculations. C’est ce que propose **W. Scheidel** (“The demography of roman slavery and manumission”) qui insiste sur les conséquences importantes, à long terme, de différences légères dans les taux de croissances. Il invite par ailleurs à soigneusement différencier reproduction sociale et reproduction biologique. Pour le haut-empire, il semble nécessaire d’accepter un taux d’affranchissement très bas et une capacité assez forte de la population servile à se reproduire. Le destin de l’esclavage dans l’antiquité tardive est plus difficile à préciser, mais il ne semble pas que l’on doive se référer à des “dramatiques transformations”. Notons aussi que l’auteur s’oppose, au passage, aux récentes interprétations d’E. Lo Cascio sur les recensements de la population romaine. Diverses sources nous permettent de connaître les chiffres présumés du recensement des citoyens romains de 508 à 14 av. J.-C. Si la convergence générale de ces chiffres épars indique une fiabilité certaine, la très brutale augmentation (quadruplement en moins de cinquante ans) des chiffres des cens de l’époque d’Auguste (à partir de 28 av. J.-C.) est généralement expliquée, depuis K.J. Beloch et P.A. Brunt (*Italian Manpower*, Oxford, 1971), non pas par une modification démographique mais par une modification des normes de recensement : on ne compterait plus seulement les citoyens mâles adultes, mais aussi femmes et enfants. E. Lo Cascio est revenu (“The size of the Roman population : Beloch and the meaning of the Augustan

census figures", *Journal of Roman Studies*, n° 84, 1994, pp. 23-40 et "La dinamica della popolazione in Italia da Augusto al III secolo" in *L'Italie d'Auguste à Dioclétien. Actes du colloque internationale de Rome (25-28 mars 1992)*, Rome, 1994, pp. 91-125) sur cette interprétation très largement suivie, en faisant notamment observer qu'elle impliquerait une baisse de la population italienne, ce qui paraît étonnant sous Auguste. Les normes de recensement seraient alors restées les mêmes. Aux hypothèses basses de Beloch et Brunt, il substitue donc une estimation bien plus haute de la population de l'Italie utilisant un raisonnement comparable à celui tenu à Arras à propos de l'Égypte. Ces positions de E. Lo Cascio devraient être critiquées par W. Scheidel dans un article qu'il annonce, à paraître dans la revue *Arachnion* (<http://www.cisi.unito.it/arachne/arachne.html>). Nul doute que ce débat sera poursuivi.

Il revenait enfin à **J. Dupâquier** de conclure, en attirant précisément l'attention sur le problème des populations serviles, et en proposant des directions de recherches propres aux contraintes méthodologiques de la démographie historique antique. Si, nous l'avons vu, le panorama était vaste, bien d'autres voies restent - c'est inévitable - à parcourir, comme les questions de santé, ou bien encore les flux migratoires. Nul doute que les contributions ici réunies en appellent d'autres, et ce n'est pas là leur moindre mérite. On regrettera seulement que des erreurs typographiques déparrent parfois cet ensemble.

Benoît ROSSIGNOL